

Flash SNES-FSU – Novembre 2020

Bulletin envoyé aux personnels enseignants, CPE, Psy-EN, AED, AESH, non-titulaires de l'académie de Montpellier.

Lundi 2 novembre, hommage à Samuel Paty : une question de dignité !

Cher·es collègues

Le retour dans les établissements demain ne peut pas, ne doit pas ressembler à une rentrée habituelle de congés. Un de nos collègues a été décapité parce que, dans l'exercice de son métier, il a enseigné la liberté d'expression, fondement de notre démocratie. Ce drame abject aurait pu toucher n'importe laquelle ou lequel d'entre nous. C'est notre profession, son rôle, ses missions, et les valeurs qu'elle porte qui ont été attaqués. **Collectivement nous devons faire corps pour exprimer notre colère, notre unité, et notre volonté de ne pas en rabattre sur nos métiers.** Nous l'avons fait lors des rassemblements qui ont eu lieu dès le samedi 17 octobre, à l'initiative des organisations syndicales. Nous devons, toutes et tous, le refaire demain matin, en hommage à Samuel Paty et au nom de tous les personnels.

Peut-on un instant imaginer une rentrée "normale" le 2 novembre, comme si rien ne s'était passé ?

Le Snes ne s'y résoudra pas, et ce ne sont pas les atermoiements ou revirements du ministre Blanquer qui changeront notre détermination : **lundi 2 novembre, quoi qu'en dise le ministre, nous rendrons hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, assassiné parce qu'il faisait son métier. Il en va de notre dignité, tout simplement.**

Dans de nombreux établissements (72 à cette heure, cf. liste ci-dessous, mise à jour sur notre site), les principaux et proviseurs ont maintenu, suite aux demandes appuyées des équipes ou de leur propre chef, l'organisation initialement prévue avec un temps de réunion des équipes dédié au recueillement et à la préparation du retour des élèves, puis l'accueil des élèves, enfin la minute de silence. Cette décision de nombreux chefs d'établissement, à l'encontre des consignes ministérielles, montre combien la parole de JM Blanquer a perdu toute légitimité, même auprès d'une hiérarchie tenue habituellement à une "loyauté" sans faille.

Le lundi 2 novembre au matin, l'organisation de la reprise est entre les mains des personnels. Dans tous les établissements, le temps de réunion n'est pas négociable. En cas de refus, le SNES appelle les collègues à se mettre en grève (cf. [communiqué national](#)). Un préavis national a été déposé.

Samuel Paty a payé de sa vie son engagement professionnel pour des principes qui nous réunissent toutes et tous. Nous lui devons un hommage plein et entier.

**LISTE (NON EXHAUSTIVE) DES ÉTABLISSEMENTS OÙ L'HOMMAGE EST MAINTENU
AVEC UN TEMPS DE CONCERTATION DES PERSONNELS AVANT LE RETOUR DES ÉLÈVES**

Collège de Port la Nouvelle - Collège Varsovie Carcassonne - Lycée Jules Fil Carcassonne - Lycée Lacroix Narbonne - Collège Delteil Limoux - Collège Armand Coussens La Grand Combe - Collège Bosquet Bagnols - Collège Brignon - Collège Capouchiné Nîmes - Collège de Bouillargues - Collège de Clarensac - Collège des Oliviers Nîmes - Collège Diderot Alès - Collège F. Desmons St Génies de Malgoirès - Collège Feuchères Nîmes - Collège George Ville Pont St Esprit - Collège JBD Salindres - Collège Jean Moulin Alès - Collège Jules Verne Nîmes - Collège la Galaberte St Hippolyte du Fort - Collège La vallée verte Vauvert - Collège Lédignan - Collège Mont Duplan Nîmes - Collège Paul Valéry Roquemaure - Collège Racine Alès - Collège Révolution Nîmes - Collège Romain Rolland Nîmes - Collège Sommières - Collège Ventadour Bagnols - Collège Via Domitia Manduel - LP Langevin

Beaucaire - Collège Triolet Beaucaire - Lycée Daudet Nîmes - Lycée Dhuoda Nîmes - Lycée GADG Milhaud - Lycée Lamour Nîmes - Collège Jean Rostand Nîmes - Collège du Redounet Uzès - Collège Ambrussum Lunel - Collège Arthur Rimbaud Montpellier - Collège des Aiguerelles Montpellier - Collège Jean Bène Pézenas - Collège Marie Curie Pignan - Collège Simone Veil Montpellier - Lycée Feuillade Lunel - Lycée Joliot Curie Sète - Lycée Joseph Vallot Lodève - Lycée Mermoz Montpellier - Lycée Monnet Montpellier - Collège Gérard Philippe Montpellier - Internat d'excellence Montpellier - Lycée René Gosse Clermont l'Hérault - Collège Fontcarrade Montpellier - Collège Montagnac - Collège Paul Dardé Lodève - Collège de Langogne - Collège du Bleyard - Collège Arles sur Tech - Collège Cabestany - Collège de Rivesaltes - Collège de Thuir - Collège des Albères Argelès - Collège Jean Macé Perpignan - Collège Jean Moulin Perpignan - Collège Paul Langevin Elne - Collège Pierre Fouché Ille sur Têt - Collège Sévigné Perpignan - Lycée Arago Perpignan - Lycée Charles Renouvier de Prades - Lycée Déodat de Séverac Céret - Lycée Lurçat Perpignan - Lycée Rosa Luxemburg Canet en Roussillon - Collège JS Pons Perpignan

Liste mise à jour régulièrement sur notre site www.montpellier.snes.edu

SNES-FSU Montpellier

Enclos de Lys, B - 585 rue de l'Aiguelongue - 34090

MONTPELLIER

04.67.54.10.70 ; s3mon@snes.edu ; <http://www.montpellier.snes.edu>



[L'adhésion en ligne](#)

[Le bulletin d'adhésion](#)